

SOUTIEN À JEAN-LUC TOULY

SOUTIEN AUX DONNEURS D'ALERTE

En tant qu'élue française, Sénatrice Verte du Nord, je dénonce Vigoureusement les atteintes aux libertés d'expression et libertés syndicales.

En tant qu'utilisateur et consommateur, je considère que la vérité et la transparence doivent guider les conditions de distribution de l'eau en France.

En tant que citoyenne du monde, je demande que toute transparence soit faite sur les agissements des firmes françaises de distribution de l'eau dans les pays du Sud ou émergents.

Les Verts français et leurs parlementaires ont pris des positions claires et fermes depuis longtemps sur ces questions essentielles.

Nous avons déposé une demande de commission parlementaire :

En janvier 2004 :

« sur l'utilisation par Vivendi environnement des provisions versées par les communes, en vue de l'entretien et de la rénovation des réseaux de distribution de l'eau ».

En novembre 2005 :

« sur l'activité des sociétés françaises de distribution de l'eau à l'étranger et sur les conséquences économiques, sociales et environnementales ».

Nous soutenons sans réserve les ex salariés de Véolia, abusivement licenciés pour avoir constaté et contesté des pratiques préjudiciables à l'intérêt des citoyens et des contribuables.

Nous constatons avec regret la décision de Monsieur Larcher, Ministre délégué à l'emploi qui, le 7 mars 2006, a autorisé le licenciement de Mr Toully, ex salarié et syndicaliste de Véolia et auteur avec Roger Lenglet : « l'eau de Vivendi, les vérités inavouables ! »

L'acharnement à criminaliser est proportionnel aux enjeux financiers qui s'exercent aux dépens des deniers publics et d'un service de qualité auquel chaque citoyen a droit.

Dans le Nord, une 1^{ère} étape a été franchie positivement sur rapport de la Chambre Régionale des Comptes en 99, s'interrogeant sur l'utilisation effective, d'une provision de 1,077 milliard de francs pour l'entretien de l'adduction de l'eau, la CUDL en contrat avec la société des Eaux du Nord (lyonnaise et Veolia) a pu se faire rembourser la somme de 160 millions de francs.

C'est un début. Chaque euro payé par le consommateur doit être justifié. S'il s'agit de provisions, les travaux doivent être entamés et justifiés.

Les initiatives de reprise en Régie initiées par des élus comme à Neufchâteau, Cherbourg ont porté leur fruit, des économies substantielles et des garanties ont été consolidées.

Au moment où l'opinion publique adresse des messages forts aux politiques pour que confiance, éthique, et responsabilités soient mises à l'ordre du jour et en priorité, les Verts veulent inscrire dans l'avenir des perspectives concrètes de retour à la gestion publique, de transparence, et d'économie.